

## **47 - Subventions aux structures et associations culturelles dans le cadre du dispositif Emergences - Première attribution 2015**

**M. DUMONT, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :** La Ville de Besançon, à travers le dispositif Emergences, apporte son soutien à de jeunes artistes du territoire dans le domaine du spectacle vivant.

Ce programme, porté par la Ville en partenariat étroit avec les structures culturelles bisontines partenaires (Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon, La Rodia - Scène de musiques actuelles, Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, Service Culturel du CROUS), permet d'accompagner des projets de création à travers un soutien individualisé qui peut prendre différentes formes (espaces d'échanges, conseils et suivis de professionnels, aide financière, soutien administratif à la structuration et à la communication, mise à disposition d'espaces et de conditions de travail professionnels, mises en réseaux...).

Dans ce cadre, un temps fort, la semaine des Emergences, donne l'occasion à ces jeunes artistes de dévoiler leurs créations inédites au public et aux professionnels sur les plateaux des scènes bisontines. La 8<sup>ème</sup> édition se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2015 et mettra à l'honneur quatre projets.

Dans le cadre du dispositif Emergences, il est proposé d'apporter les aides financières aux associations et structures suivantes :

### **I - Aux associations qui présenteront leurs projets dans le cadre de la semaine des Emergences 2015 :**

#### **- Anèn mapu - Association Ordinaire d'Exception (cirque)**

Créée en 2011, l'Association Ordinaire d'Exception a vocation à porter des projets artistiques et culturels dans le domaine des arts du cirque. Cette structure accompagne notamment le travail de création de Julien Cramillet, jeune artiste circassien né à Besançon, ayant traversé les écoles du Cirque Plume, de Passe-Muraille, de Rosny-sous-Bois, de Lomme avant le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne.

Après la réalisation d'un premier spectacle, duo de danse et corde volante, Julien Cramillet poursuit un nouveau travail de création, fruit de sa rencontre avec José Luis Córdova. Ce projet, duo de corde lisse et corde volante, qui bénéficie des regards extérieurs de professionnels (Valérie Dubourg, Julie Mondor), sera consacré à la thématique du temps, à sa perception et à sa conception selon les cultures.

Il est proposé d'allouer une aide de **5 000 €** à l'Association Ordinaire d'Exception pour avancer dans son processus de création et finaliser la première étape de son projet qui sera présenté à l'Espace -Les 2 Scènes-Scène Nationale de Besançon durant la semaine des Emergences.

#### **- Le marin - Association Le Fruit de la discorde - Cie l'Individu (théâtre)**

Jeune comédien et metteur en scène, Guillaume Clausse, formé à la Comédie de Reims puis à l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes, a décidé de s'implanter à Besançon pour ses projets artistiques, après plusieurs collaborations avec la compagnie bisontine Ka.

Après un premier chantier en 2013, il a souhaité reprendre et finaliser le projet de création théâtrale «Le Marin» de Pessoa, drame statique en un tableau, dont il assure la mise en scène, en collaboration avec Florian Haas. Reposant sur une recherche autour de la sensibilité et l'intimité, ce projet se présente comme un travail de direction d'acteurs.

Il est proposé d'allouer une aide de **5 500 €** à l'Association Le Fruit de la discorde afin de lui permettre d'avancer et finaliser la pièce «Le Marin» de Pessoa qui sera présentée au Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté durant la semaine des Emergences.

**- Oli & Sam - Association Atelier de la Toupie (musiques actuelles/pop, folk, jazz)**

Créée en 2008, l'Association Atelier de la Toupie est le support administratif de l'activité du groupe Oli & Sam. La structure accompagne actuellement le projet de développement de ce trio bisontin, mêlant pop, folk et jazz.

Après avoir conforté leur travail sur l'écriture, la composition et les arrangements, ces trois jeunes artistes souhaitent désormais développer leur projet scénique. Dans cette perspective, ils collaborent avec des professionnels de différents horizons (metteur en scène, comédien, vidéaste).

Composé d'une chanteuse-pianiste, d'un guitariste-chanteur et d'un batteur, le trio travaille aujourd'hui à la création d'un spectacle musical autour d'un univers ouvrant à l'imagination et à la rêverie, en s'attachant à conserver une apparente simplicité.

Il est proposé d'allouer un soutien de **3 500 €** à l'Association Atelier de la Toupie afin de lui permettre d'avancer et de finaliser le projet de création scénique du trio Oli & Sam qui sera présenté au Petit Théâtre de la Bouloie lors de la semaine des Emergences.

**- Alfred Massai - association Madiba Dharma (musiques actuelles/chanson française)**

Auteur, compositeur et interprète bisontin, Frédéric Aubry, alias Alfred Massai, ancre ses textes dans les problématiques contemporaines. Son deuxième album «Exorcistes de Style», qui sortira en 2015, est un travail d'écriture sur la question de l'immigration ou de l'identité.

S'entourant de musiciens alliant technique, capacités d'improvisation et recherche musicale, Alfred Massai souhaite proposer une création scénique à partir d'un travail sur l'ombre et la lumière, utilisant notamment la projection et l'illustration, en résonance avec le sujet des clandestins.

Avec l'Association Madiba Dharma qui accompagne ce projet pour l'administration et la diffusion, cet artiste vise à construire une démarche de professionnalisation et de structuration solide.

Il est proposé d'apporter une aide de **5 000 €** à l'Association Madiba Dharma afin de permettre à Alfred Massai d'avancer et de finaliser son projet de création scénique qui sera présenté à la Rodia lors de la semaine des Emergences.

Le montant total des subventions, soit **19 000 €**, sera prélevé sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.33.6574.10032.

**II - A une association qui poursuit le développement de son projet de création présenté dans le cadre de la semaine des Emergences 2014 :****- Edouard II - Association Plus proche toutefois du ring - Compagnie Ring-Théâtre (théâtre)**

Lors de la semaine des Emergences 2014, la compagnie Ring-Théâtre, compagnie de théâtre bisontine, a pu présenter son projet de création «Edouard II» de Christopher Marlowe au Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté. Cette étape a ainsi permis de mettre en évidence le potentiel de ce spectacle et de conforter l'identité artistique de la Compagnie qui s'inscrit dans la tradition du théâtre populaire et politique.

Pour 2015, elle envisage de pouvoir finaliser et consolider artistiquement ce projet, d'en proposer deux versions, une pour la salle et une pour l'extérieur et d'en assurer sa visibilité auprès du public et des professionnels afin d'ouvrir des perspectives de diffusion. En ce sens, elle poursuit différentes démarches : structuration professionnelle plus poussée, parrainage du Théâtre de l'Unité avec une résidence de création, reprise du spectacle dans des lieux de visibilité pour les programmeurs (Festival Chalon dans la Rue, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre de Lyon).

Afin de soutenir l'aboutissement de la création «Edouard II» et d'en favoriser sa diffusion, il est proposé d'apporter une aide de **3 500 €** à l'Association Plus proche toutefois du ring.

Cette somme sera prélevée sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.33.6574.10032.

### **III - Aux structures et associations qui développent ou accompagnent des projets en cours d'émergence :**

#### **- Le Festival de la Bouloie - 13 au 17 avril 2015 - Service culturel du CROUS (danse et théâtre)**

Proposé par le Service culturel du CROUS, le Festival de la Bouloie (qui se substitue désormais au Festival de la Bouloie en Ebullition) présente des projets de création amateurs d'étudiants dans les domaines de la danse et du théâtre.

Cette manifestation s'inscrit comme un espace de repérage de talents émergents issus des filières artistiques bisontines. Dans le cadre de cet événement, le Service culturel du CROUS organisera d'ailleurs pour la première fois cette année un temps de rencontre entre les étudiants et les professionnels du spectacle vivant en région.

Il est proposé d'apporter un soutien de **2 500 €** au CROUS de Besançon pour la réalisation de ce Festival.

Cette somme sera prélevée sur la ligne de crédit 65.33/65731 CS 10032.

#### **- 20 000 Basses sous les mers - Association Le Citron Vert (musiques actuelles, arts du cirque et vidéo-mapping)**

Projet de création pluridisciplinaire, «20 000 Basses sous les mers» réunit une douzaine de jeunes artistes issus de différents collectifs, Nushy Soup (vidéo-mapping), The Serious Road Trip (arts du cirque) et le groupe Tetra Hydro K de l'Association Citron Vert (musiques actuelles). Puisant son inspiration dans l'œuvre de Jules Verne et l'univers du steam-punk, ce projet, dont la sortie est prévue pour 2016, se construit autour de différentes étapes.

Le projet bénéficie actuellement d'un suivi par les partenaires du dispositif Emergences (mise à disposition d'un espace de travail à La Rodia début mars, conseil et accompagnement sur les plans de la structuration, de l'artistique et de la technique...). Une première sortie de chantier sera présentée lors du Festival Circasismic organisé les 8 et 9 mai 2015 par l'Association Le Citron Vert en partenariat avec trois associations.

Il est proposé d'apporter un soutien de **3 000 €** à l'Association Le Citron Vert, afin de lui permettre, pour cette première phase, de structurer son projet et d'avancer dans son processus de création.

Cette somme sera prélevée sur les crédits de la ligne de crédit 65.33.6574.10032.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

**«M. LE MAIRE** : Y a-t-il des abstentions ? Des oppositions ? 2. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'attribuer les subventions proposées.

M. SCHAUSS, M. ROULIN et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 7 avril 2015.*